



Section des parents d'élèves du supérieur
Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public

Paris le 6 juin 2010

Communiqué de presse

STAGES ÉTUDIANTS : « LE PARCOURS DU COMBATTANT » !

Le Sénat vient de voter une **dérogation au principe de rémunération** de tous les stages de plus de deux mois (filière des travailleurs sociaux).

Cette décision met en lumière une problématique plus large, celle de la **difficulté récurrente pour les étudiants à trouver des stages**.

PEEP-SUP, qui représente les parents d'étudiants, **demande l'ouverture d'un débat** sur ce sujet avec l'ensemble des partenaires concernés : ministères, représentants des entreprises, des étudiants **et des parents**.

PEEP-SUP souhaite que les entreprises **intègrent pleinement leur rôle** dans la formation des jeunes, en leur proposant des stages de qualité.

Cette question est d'autant plus importante que toutes les formations imposent désormais des périodes de stages obligatoires.

PEEP-SUP souhaite aborder sans a priori les multiples pistes de réflexion en la matière : distinction entre les stages diplômants et ceux hors cursus, prise en compte de la nature de la structure d'accueil (taille de l'entreprise, association, ...) recours à de nouvelles sources de financement (fonds dévolus à la formation professionnelle), etc.